

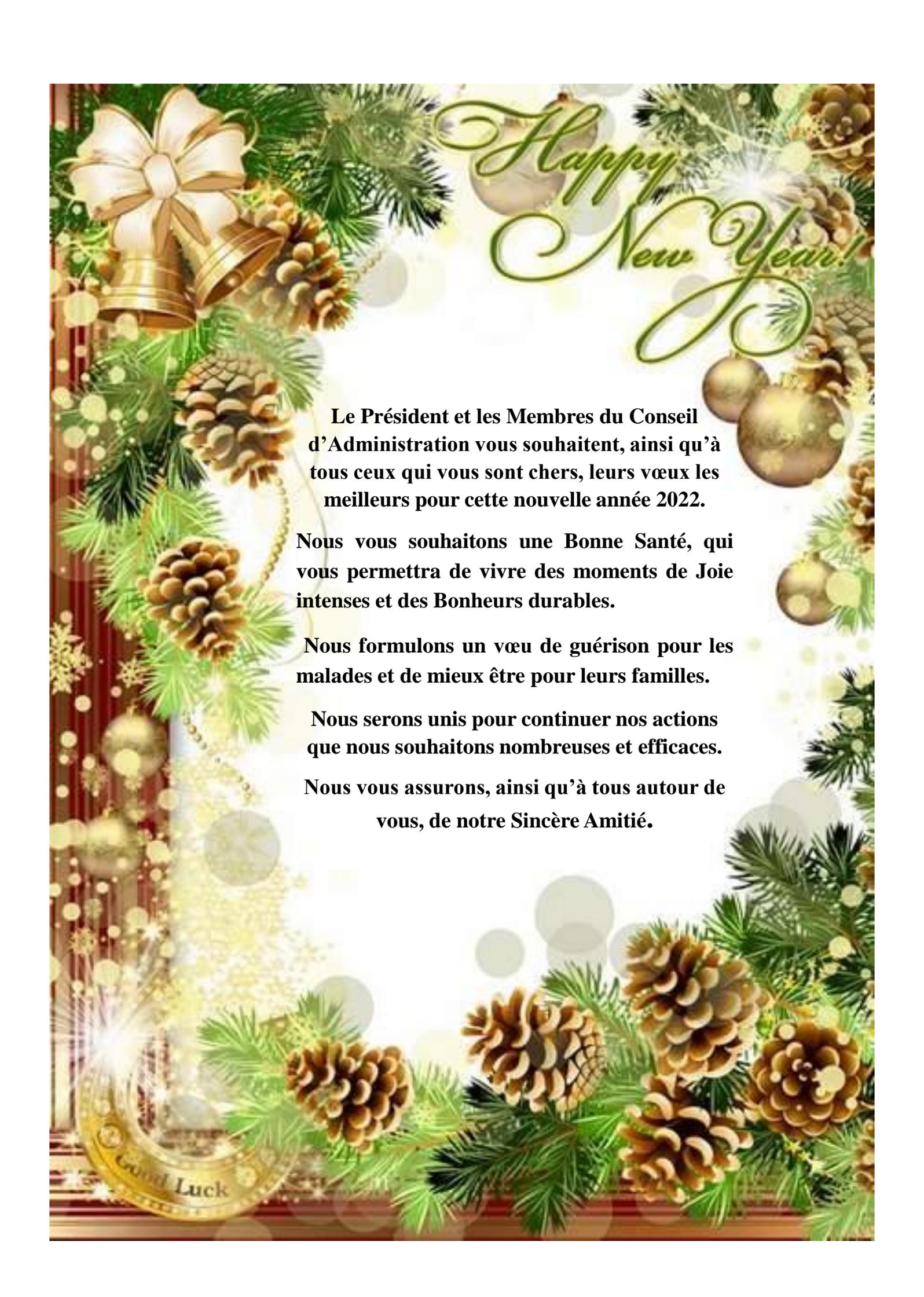


# **FLASH INFO**

## **Décembre 2021**



**A toutes les structures,  
CD et CR, SI, S, CN**



*Happy  
New Year!*

**Le Président et les Membres du Conseil d'Administration vous souhaitent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, leurs vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2022.**

**Nous vous souhaitons une Bonne Santé, qui vous permettra de vivre des moments de Joie intenses et des Bonheurs durables.**

**Nous formulons un vœu de guérison pour les malades et de mieux être pour leurs familles.**

**Nous serons unis pour continuer nos actions que nous souhaitons nombreuses et efficaces.**

**Nous vous assurons, ainsi qu'à tous autour de vous, de notre Sincère Amitié.**



## Composition du Conseil d'Administration

Président National	Marcel RATZEL	Alsace / Moselle
Président National Suppléant	Félix LE MOAN	Bretagne
Secrétaire Général	Jean-Paul MALGORN	Bretagne
Secrétaire Général Suppléant	Gérard FAUCONNIER	Normandie
Trésorier National	Daniel SALVI	Nord Picardie
Trésorier National Suppléant	Alain HAMARD	Centre
Délégué National à la Communication	Michel SOLLIER	Rhône-Alpes
Déléguée National Suppléante à la Communication	Marianne CARTIGNY	Franche Comté
Responsable de la Coordination CA/Commission	Max JEAN	Provence Alpes Côte d'Azur



Il est rappelé que les stages Connaissance du Mouvement et Rôle de l'Animateur et dynamique de Groupe ont fait l'objet d'une refonte pour devenir un stage unique intitulé « Connaissance et Fonctionnement de notre Mouvement ».

Comme l'an passé, la participation aux stages nationaux sera prise en charge par le National. Cependant, les frais de déplacements, quant à eux, resteront à la charge des sections.

Modalité des inscriptions : il n'y aura **qu'un seul stage gratuit par section**. Une caution de 200€ sera demandée pour l'inscription.

Ex : si deux stagiaires sont inscrits pour une même section à deux stages différents ou identiques, l'un sera gratuit, l'autre sera payant du montant du stage.

Il est préférable de faire plusieurs chèques si vous inscrivez plusieurs stagiaires. Que ce soit à un stage identique ou à un stage différent.



Dates	Stages	Réservé	Lieux
Du 6 au 11 mars	Responsable	12 pers + 2 animateurs	DINARD
Du 3 au 8 avril	Trésorier	12 pers + 2 animateurs	REIMS
Du 6 au 9 avril	Femmes	18 pers + 2 animatrices	REIMS
Du 25 au 29 mai	DVLP	18 pers + 2 animateurs	REIMS
Du 29 mai au 3 juin	Connaissance et Fonctionnement du Mouvement	12 pers + 2 animateurs	DINARD
Du 31 août au 4 septembre	Addiction	12 pers + 2 animateurs	REIMS
Du 25 au 30 septembre	Connaissance et Fonctionnement du Mouvement	12 pers + 2 animateurs	REIMS

Dates	CA/CN	LIEUX
Du 24 au 27 mars	CA/CN +DVLP	REIMS
Du 23 au 26 juin	CA/CN + Femmes	REIMS
Du 27 au 30 octobre	CA/CN	REIMS
Du 24 au 27 novembre	Assemblée Générale	VICHY



Cotisations 2022 avec abonnement journal « Libres »									
			Répartition Nationale				Répartition structures		
Désignation	Total Timbre	Total Adhésions	Total à Payer S.N	Q.P S.N	Libres	Assurance	Région	Département	Section
Actif	33,00€	33,40€	18,35€	9,50€	8,45€	0,40€	3,70€	3,70€	7,65€
Sympathisant	33,00€	33,40€	18,35€	9,50€	8,45€	0,40€	3,70€	3,70€	7,65€

Cotisations 2022 sans abonnement journal « Libres »									
			Répartition Nationale				Répartition structures		
Désignation	Total Timbre	Total Adhésions	Total à Payer S.N	Q.P S.N	Assurances	Région	Département	Section	
Actif	24,55€	24,95€	9,90€	9,50€	0,40€	3,70€	3,70€	7,65€	
Actif Junior (16-17 ans)	9,30€	9,70€	4,11€	3,71€	0,40€	1,40€	1,40€	2,79€	
Actif Jeune (12-15 ans)	4,30€	4,70€	1,52€	1,12€	0,40€	0,74€	0,74€	1,70€	
Sympathisant Jeune (12-15)	4,30€	4,70€	1,52€	1,12€	0,40€	0,74€	0,74€	1,70€	
Sympathisant	24,55€	24,95€	9,90€	9,50€	0,40€	3,70€	3,70€	7,65€	

## TARIFS DES REVUES 2022

Libres	Agir
A) Abonnements : 14,50 € 6 Numéros par an	A) Abonnement : 11,40 € 3 Numéros par an
A) Envois groupés: 14,50 € <b>par an pour les 6 numéros</b>	B) Envois groupés: 11,40 € <b>par an pour les 3 numéros</b>
A) Abonnement soutien 33,00 €	



Il reste des agendas et des calendriers aux tarifs suivants : agendas 4,50€ et calendriers 2,00€.



### **Elections des Délégués Nationaux :**

Il est rappelé que le mandat de Délégué National est à renouveler en 2022. L'appel à candidature doit être lancé aux différentes structures par **la Région** qui définira les modalités de cette élection.

Le résultat de ces élections devra parvenir au Siège **début octobre**.



Lors du Séminaire à Vichy des 27 et 28 novembre derniers, le Comité Régional des Pays de La Loire a présenté un jeu d'Escape Game, réalisé par l'équipe de jeunes en service civique d'Unis Cité, partenaire de la Section de Saumur.

Ce jeu est utilisé pour les interventions de sensibilisation-prévention auprès des jeunes. Certains participants au Séminaire ont demandé s'il était possible d'acquérir le matériel et les explications de la mise en place et de l'animation de cette intervention.

Il sera possible d'acquérir ce matériel **en mars 2022** ; il suffira de le commander au Siège et sera cédé au prix de 60€ auquel il y faudra ajouter les frais d'envoi et de préparation.



## **Femmes et Prisons :**

Rappel : Les Commissions sont ouvertes aux membres sympathisants qui peuvent être Responsable de ces Commissions.

Les participants et participantes ne doivent pas se limiter aux personnes Responsables élues lors des Assemblées Générales et ce bien sûr dans le respect des places disponibles.

La Commission Nationale Vie Libre Prison élabore tous les ans ( Week de l'Ascension) un stage différent sur l'action carcérale.

Toutes militantes et militants motivés pour découvrir l'action prison au sein de notre Mouvement peuvent se renseigner auprès du Responsable National Prison.

Patrick Poupelloz  
Résidence les Hautains  
Appt42  
320 Chemin Des 3 Poiriers  
73200 ALBERTVILLE  
☎ :06 16 19 29 71  
@: [poupelloz.show73@gmail.com](mailto:poupelloz.show73@gmail.com)

Tous les ans, on vous remet un bulletin d'inscription DVLP en fin d'année avec toutes les demandes de Stages Nationaux.

Par ailleurs, nous vous informons que l'action carcérale est ouverte aux membres sympathisants(es) accompagnés(es) d'un DVLP membre actif.



L'attestation d'Assurance AXA vous parviendra début Janvier 2022. Nous ne l'avons pas encore reçue.

Pour l'exercice 2021, une somme forfaitaire de 50€ sera facturée à toutes les structures en 2022 pour la vérification de leurs comptes.

Les Régions contrôlées en 2022 par le CAC sont **l'Aquitaine** et **Rhône-Alpes**. La liste des structures tirées au sort sera connue courant janvier.



Merci de remplir le QF en respectant les consignes données dans le fascicule explicatif en votre possession.

Date limite des retours des QF : **le 28 février 2022**.

Remplir les annexes des Questionnaires Financiers.

Le montant des comptes dépôt des structures est à mentionner sur le Questionnaire Financier.

Rappel dépenses Covid : **671**

Suppression du compte : **654 pour l'exercice 2021**.

Pour l'exercice 2022 (**QF en 2023**) suppression des comptes **655, 7491 et 7492**.

Ne pas oublier de signer la page de garde du Questionnaire Financier ainsi que la lettre d'affirmation. La lettre d'affirmation une fois signée devra faire l'objet d'aucune modification.

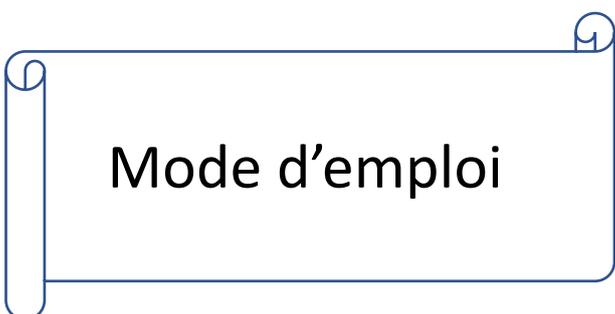
Lorsqu'il y a un repas de militants dans une structure, ne pas oublier de faire figurer sur les justificatifs le nombre de repas ainsi que l'évènement de ce repas.

Les attestations de la CAC sont envoyées dès que nous les avons.

Si vous perdez celle-ci, vous pouvez la télécharger en allant sur INTRANET-puis charger ou valider les QF- puis vous cherchez votre structure-puis vous cliquez sur le petit crayon pour avoir votre QF à l'écran et ensuite vous cliquez sur « AUTRES TELECHARGEMENTS » puis « Afficher et imprimer », l'attestation apparait et vous pouvez l'imprimer.



# Procès-verbal



## Mode d'emploi

Vous avez reçu dans votre enveloppe un PV pour votre structure. Celui-ci n'est à utiliser qu'en cas de changement dans la composition du Comité de la structure en cours d'année à savoir :

- Changement des coordonnées de l'un des militants
- Démission d'un des membres du Comité
- Cooptation d'un nouveau membre

Le PV sera alors rempli dans sa totalité et signé par le Délégué National de la Région et envoyé au Siège National pour mise à jour.



# Bonnes fêtes de fin d'année